

Éco-santé

#3 Agir autrement

Aujourd'hui, le constat est clair, **les dépenses de santé augmentent chaque année** sous l'effet du vieillissement de la population et de la progression des maladies chroniques. Notre système de santé est sous tension : délais plus longs, accès aux soins plus difficile, soutenabilité financière menacée.

Face à ces enjeux, **il devient essentiel d'agir**. C'est dans cette perspective qu'**Harmonie Mutuelle, entreprise à mission, a lancé le mouvement de l'Éco-santé**. Cette démarche vise à accélérer le déploiement de solutions concrètes, déjà existantes, tout en construisant collectivement de nouvelles réponses autour de trois axes majeurs : **agir plus tôt, agir plus vite et agir autrement**.

Le saviez-vous ?

89 % des Français

jugent que la qualité de l'environnement a un impact sur leur santé.¹

40 000 décès par an

sont dus à la pollution atmosphérique.²

Plus de 8 % des émissions de gaz à effet de serre

en France concernent le secteur de la santé.³

Près de 60 millions d'attelles et d'orthèses

dorment dans nos placards.⁴



Et si nous réduisions notre impact environnemental ?

Préserver notre santé tout en préservant les ressources économiques et naturelles constitue un défi collectif. **Mieux comprendre le coût de la santé et son impact sur l'environnement** favorise l'adoption de pratiques de consommation plus responsables et une utilisation plus raisonnée des ressources. La sensibilisation à ces enjeux est un levier essentiel pour accompagner la transition écologique, qui repose sur l'engagement de tous.

¹ ViaVoice, 2021.

² Santé Publique France, 2021.

³ The Shift Project, 2023.

⁴ Redeem medical, 2023.

Adopter de nouvelles pratiques responsables

Face aux défis économiques et environnementaux, faire évoluer nos pratiques est devenu essentiel. En adoptant des approches plus responsables, il est possible de réduire les coûts, d'utiliser les ressources plus efficacement et de limiter l'impact environnemental de notre système de santé.

- Avec [Harmonie Mutuelle Friday](#), nous facilitons l'adoption de nouvelles pratiques de santé comme le réemploi de dispositifs médicaux. En participant à l'opération [collecte de lunettes](#), chaque entreprise contribue à une santé plus responsable et plus durable en limitant la surconsommation.
- Le [réseau Kalixia](#) permet à nos adhérents de bénéficier de tarifs négociés et du tiers payant auprès de près de 19 000 professionnels de santé en optique, dentaire, audiologie et ostéopathie. Une solution concrète pour réduire le reste à charge. En favorisant un accès à des soins de qualité au juste coût, le réseau Kalixia contribue également à une consommation plus responsable.
- Favoriser les mobilités douces, c'est agir pour la santé des salariés et pour la planète. En 2023, selon l'Insee, les déplacements domicile-travail représentaient 13 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports en France. Privilégier la marche, le vélo, le covoiturage ou les transports en commun permet de réduire l'empreinte carbone de l'entreprise tout en encourageant une activité physique bénéfique pour la santé et le bien-être mental des salariés.
- Aux côtés de la Non Pharmacological Intervention Society (NPIS), nous nous sommes engagés à soutenir la création d'un référentiel consacré aux interventions non-médicamenteuses (INM). Activité physique adaptée, sophrologie, hypnose... ce référentiel permet d'accéder à des solutions labellisées, selon un cadre scientifique, qui pourraient être intégrées aux parcours de soins. Il a pour vocation de faciliter la recherche, d'offrir une alternative complémentaire aux approches traditionnelles et ainsi de réduire l'impact environnemental des médicaments.

“

Et si vous engagiez vos salariés à contribuer à un modèle de santé plus durable et soutenable ? Concrètement, les entreprises peuvent relayer gratuitement nos opérations de collectes de dispositifs médicaux directement dans leurs locaux. Par exemple, chaque entreprise peut collecter auprès de ses salariés leurs anciennes paires de lunettes pour qu'elles soient remises en bon état d'usage en France. Le dispositif est clé en main grâce à un kit de communication et un mode opératoire. C'est une façon simple d'agir autrement pour limiter les pressions économiques et écologiques de nos consommations de santé.

”



Christelle Colin

Responsable Impact et santé durable d'Harmonie Mutuelle

**Prendre soin de
l'environnement, c'est
prendre soin de sa santé.**

Sensibiliser et accompagner les entreprises

Depuis quelques années, nous assistons à une accélération du dérèglement climatique et à une dégradation de la biodiversité qui impactent directement la santé physique et mentale des salariés. Harmonie Mutuelle porte une conviction forte, celle que les enjeux de santé et environnementaux sont liés. Nous nous engageons à agir en privilégiant des solutions concrètes à impact positif sur l'écosystème et les ressources.

- La transition écologique est un formidable levier de progrès, à la fois pour la planète et la santé de tous. C'est pourquoi, nous accompagnons les entreprises dans le calcul de leur [Bilan Carbone®](#) : diagnostic, plan d'action, sensibilisation... un point de départ incontournable pour l'entreprise afin d'estimer son niveau de contribution en termes d'émissions de gaz à effet de serre.
- Nous proposons aux entreprises qui sont engagées dans la transition écologique avec l'ADEME, qui ont réalisé leur bilan carbone avec Harmonie Mutuelle ou qui ont évalué leur Impact Score, des conditions tarifaires préférentielles pour la protection sociale de leurs salariés. Une solution qui allie à la fois performance économique et préservation de l'environnement.
- Pour permettre aux entreprises d'évaluer leur impact écologique et social, le Mouvement Impact France a mis au point un référentiel, [Impact Score](#). Une solution gratuite qui permet à toute entreprise de s'évaluer en moins de 2 h et de rendre visible son niveau de progression. L'impact positif d'Harmonie Mutuelle sur la société se traduit par un Impact Score de 86,7/100, un résultat supérieur de plus de 60 % à la moyenne des entreprises ayant publié leur Impact Score.
- Afin de sensibiliser le plus grand nombre sur les liens entre santé et écologie, nous mettons à disposition des entreprises différents supports de communication, tels qu'un guide coédité avec l'ADEME « [Préserver sa santé et la planète](#) », notre magazine [Harmonie Santé](#) ou encore notre newsletter mensuelle, [Harmonie Santé et Écologie\(s\)](#).

**Donner aux entreprises
les moyens d'agir.**



Ce que dit la loi ?

- En France, le **bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES)** est une obligation légale pour certaines organisations : les personnes morales de droit privé employant plus de 500 personnes en métropole et 250 personnes en outre-mer, les services de l'État, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants et les établissements publics et autres personnes morales de droit public de plus de 250 agents. Il consiste à mesurer les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités de l'entreprise afin d'identifier les principales sources d'émissions et de mettre en place des actions de réduction.
- Depuis 2025, le **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)** doit intégrer tous les risques liés au climat, notamment les fortes chaleurs et leurs conséquences sur la santé des salariés. L'employeur est tenu d'évaluer ces risques et de mettre en place des mesures de prévention adaptées, comme l'aménagement des horaires ou des postes de travail. Cette évolution vise à mieux protéger les travailleurs, tant sur le plan physique que psychosocial, face aux effets du dérèglement climatique.
- À l'échelle européenne, la **CSRD** (Corporate Sustainability Reporting Directive), applicable progressivement depuis 2025, impose aux entreprises concernées de publier des informations sur leur stratégie de transition climatique, leurs émissions ainsi que leurs impacts, risques et opportunités liés au climat. Pour Harmonie Mutuelle, il ne s'agit pas seulement d'une obligation, mais d'une opportunité de partager nos actions, nos résultats et nos ambitions avec clarté et rigueur.



> Ensemble, agissons autrement !



**Harmonie
Mutuelle**
GROUPE **vyv**